



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2017-00234
(Matricules 9121-30-7005)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Julie Simard, directrice générale, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 12 février 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

365 CHEMIN MARTIN-PRÉVOST à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lot 324-32, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

RÉGULARISER

Mme Cécile GUILLEMYN SAUTEREAU a déposé une demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un garage localisé à 6.03 mètres de l'emprise de rue au lieu de 7,5 mètres comme le spécifie l'article 4.1.1 du règlement 526-2012;

LE TOUT

Pour la propriété située au 365 Chemin Martin-Prévost, Sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 12 janvier 2018
Julie Simard, directrice générale



Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Julie Simard, directrice générale, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 12^e jour du mois de Janvier de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 12^E JOUR DU MOIS DE
JANVIER DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Julie Simard
Directrice générale